



## COMMUNIQUE DE PRESSE

5 mars 2013

### **Remboursement partiel des taxes de consommation sur le gazole non routier, le fuel lourd et le gaz naturel**

Afin d'atténuer les charges supportées en 2012 par les agriculteurs du fait de la hausse des carburants, la mesure de remboursement partiel de la taxe intérieure sur la consommation (TIC) sur le gazole non routier, le fuel lourd et le gaz naturel est reconduite pour la période comprise entre le **1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 31 décembre 2012**.

**En revanche, le fuel domestique n'est pas remboursable au titre de l'année 2012.**

Les montants des remboursements partiels s'élèvent à :

- 0,05 €/litre pour les quantités de gazole non routier,
- 16,65 €/tonne pour les quantités de fuel lourd,
- 1,071 €/millier de kilowattheures pour les volumes de gaz naturel (méthane).

#### **Conditions d'éligibilité :**

- être affilié à un régime social agricole,
- fournir des factures de gazole non routier, fuel lourd, gaz naturel (méthane) dont la date de livraison est comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 31 décembre 2012.

#### **Retrait des dossiers :**

Le formulaire peut être téléchargé sur le site [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr) (rubrique "Agriculture" - Actualités) ou retiré auprès de la chambre d'agriculture, des organisations agricoles, des mairies, ou de la direction départementale des territoires (☎ : 05 53 69 80 39)

Un seul exemplaire par personne ou société suffit pour les trois demandes. Les demandes multiples seront rejetées.

Les formulaires dûment renseignés et accompagnés des pièces justificatives sont à retourner **avant le 15 avril 2013** exclusivement à l'adresse suivante :

*Direction Départementale des Finances Publiques de Lot et Garonne  
Cellule " remboursement TIC-TICGN"  
1, place des Jacobins BP 70016 - 47916 AGEN Cedex 9*

#### CONTACTS PRESSE

**Marie-Claude BOUSQUIER**  
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50  
[marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr)

**Joëlle MEURISSE**  
☎ 05 53 77 61 83  
[joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr)